

AFFAIRE N° 15. - Location d'un immeuble appartenant à Monsieur ELISABETH Jean Pierre, situé au Bois de Nèfles, en vue de l'installation d'une classe supplémentaire à l'école du Bois de Nèfles.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Malgré l'ouverture de deux classes dans l'école existante du Bois de Nèfles, les problèmes de la rentrée scolaire se sont faits encore sentir en septembre 1970.

L'inscription sur les listes de l'établissement d'un nombre croissant d'élèves a nécessité la location provisoire d'un local à proximité de l'école.

Après enquête effectuée aux alentours du Groupe Scolaire, l'immeuble de deux pièces, appartenant à Monsieur ELISABETH Jean-Pierre, semble convenir à l'installation d'une classe. Le propriétaire contacté nous avait offert un prix de QUINZE MILLE Francs CFA (15 000).

Je vous demande Mesdames et Messieurs de bien vouloir m'autoriser à prendre en location l'immeuble de Monsieur ELISABETH au prix de QUINZE MILLE Frs CFA (15 000), à compter du 1er Septembre 1970.

Les crédits nécessaires sont prévus au chapitre 932 - article 633 du Budget Primitif 1971.

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.

*Lu*  
Saint-Jerri, le 23 Aout 1971  
Pour le Maire  
Le Secrétaire Général  
Signé : Ch. Kenda  
Pour copie certifiée conforme  
Le Directeur des Affaires Financières  
M. P. Akouon